



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-73147>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **24-73147**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ville de Thionville

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21570672200018

**Ville** : THIONVILLE

**Code postal** : 57125

**Groupement de commandes** : Oui

**Nom du coordinateur du groupement** : Ville de Thionville

**Département(s) de publication** : 57

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1488789>

**Identifiant interne de la consultation** : PA24/203

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : service commande publique

**Numéro de téléphone du contact** : +33 382540966

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. + Autorisation administrative : agrément Cnaps autorisant les agents affectés à l'exécution des prestations, à exercer des activités privées de surveillance et de gardiennage, conformément à la loi n°83-629 du 12 juillet 1983 modifiée, réglementant les activités privées de sécurité et ses décrets d'application + L'entreprise devra justifier des agréments « niveau Apsad » pour le matériel dont elle dispose. Voir Règlement De La Consultation

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 17/07/2024 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande : Commune

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Télésurveillance des différents bâtiments et sites de la ville de Thionville et du CCAS de THIONVILLE

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 79711000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : L'accord-cadre est conclu pour 4 ans jusqu'au 31/07/2028 et sera exécuté par l'émission de bons de commande. Montant minimum : 40 000 euro(s) HT - Montant maximum : 120 000 euro(s) HT Il comprend notamment : - La télésurveillance des sites, - Les interventions suite à déclenchement d'alarme et les rondes de surveillance suivant besoin. Le présent marché fait l'objet d'un groupement de commandes pour lequel la Ville de Thionville assure les missions de coordonnateur jusqu'à la signature du marché en résultant. Les membres du groupement de commande sont les suivants : - La Ville de Thionville et le CCAS de la Ville de Thionville. Les prestations sont réglées par des prix unitaires, révisables annuellement. Le candidat doit apporter plusieurs agréments (voir RC) : CNAPS et APSAD

**Lieu principal d'exécution du marché** : Ville de Thionville et CCAS 57100 - Thionville

**Durée du marché (en mois)** : 48

**Valeur estimée (H.T.)** : entre euros et 120000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : Cette consultation pourra faire l'objet d'une négociation Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisées. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré "hors délai" si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par

voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le RC. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Modalités de financement : articles R2191-3 à R.2192-36 du code de la commande publique. Modalités de règlement des comptes : selon le CCAG - FCS. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Chaque membre du groupement est chargé de l'exécution financière des prestations qui lui sont propres et donc du paiement des factures correspondantes. Une procédure de réexamen des conditions d'exécution de l'accord-cadre peut être menée en application des articles L. 2194-1 1° et R.2194-1 du code de la commande publique. Aucune clause de garantie financière prévue. Aucune avance ne sera versée. Une procédure de réexamen des conditions d'exécution de l'accord-cadre peut être menée en application des articles L.2194-1 1° et R.2194-1 du code de la commande publique

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/06/2024**